Le Fonds mondial
De lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme
CCM-COTE D'IVOIRE

LE PRESIDENT

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU EXECUTIF

Date :26 février 2020
Lieu: Bureau de la Présidente du CCM Côte d'Ivoire
Heure de début : 11h 10mn Heure de Fin :14 h 05 mn

OBJET
Compte rendu de la réunion du Bureau Exécutif

Présents	**Copie pour information**
- Dr. BOGUIFO Charles - Mme SIDJE Léontine - Dr. Brigitte QUENUM - Dr. OUATTARA Sanga M. - Mme YAPI Dorothée - Mme N'GUESSAN Pulchérie	▪ Membres du Bureau Exécutif ▪ Equipe Pays Fonds Mondial ▪ Membres du CCM Côte d'Ivoire
Membres Excusés : - Dr. AMETHIER Solange - Dr. KAMARA ALLATIN MAM	

Ordre du jour
1- Validation des CR des réunions du BE du 17 décembre 2019 et du 15 janvier 2020. 2- Informations 3- Processus de demande de financement - Point du processus de rédaction (difficultés et appuis techniques) - État d'avancement écriture Tuberculose - État d'avancement écriture Paludisme - État d'avancement écriture VIH - État d'avancement écriture RSS - Sélection PR RSS

4 - Répartition de l'allocation volet Public et volet communautaire

5 - Vote de la Côte d'Ivoire pour la circonscription Afrique de l'ouest

6 - Traitement du dossier des véhicules Amortis par les PRs (PNLP - Save The children - ITPC)

7 - Divers

1- Validation des Comptes rendus des réunions du BE du 17 décembre 2019 et du 15 janvier 2020

Les deux comptes rendus qui avaient été transmis par mails aux membres du Bureau Exécutif ont été lus et adoptés sous réserve de la prise en compte des observations apportées.

RECOMMANDATIONS

- Finaliser les comptes rendus des réunions du Bureau Exécutif du 17 décembre 2019 et du 15 janvier 2020 et les partager.

2- Informations

Plusieurs activités ont été rappelées aux membres du Bureau Exécutif. Il s'agit principalement d'activités qui se situent toutes dans le cadre de la préparation des différentes demandes de financement et du suivi stratégique du CCM-CI (Revue des données programmatiques et financière du trimestre 3 de 2019, dialogue pays des trois pathologies, mission Fonds mondial etc…)

Au terme de la présentation des différentes activités, les membres du BE ont demandé que leur soit transmis le rapport du dialogue communautaire organisé par Alliance.

RECOMMANDATION

Partager le rapport du dialogue communautaire VIH avec les membres du Bureau Exécutif

3- Processus de demande de financement

✓ **Point du processus de rédaction (difficultés et appuis techniques)**

Le Secrétaire Permanent a rappelé les difficultés rencontrées dans la coordination des différentes demandes de financement. Ces difficultés sont communes à toutes les demandes :

- Manque de financement pour accompagner le processus de rédaction ;
- Démarrage tardif des écritures des différentes demandes ;
- Mise à disposition tardive des assistants techniques.

Sur l'aspect des assistants techniques, les membres du Bureau Exécutif ont souligné que les demandes ont accusées un retard dans leur transmission, ce qui justifie la mise à disposition tardive des consultants ; toutefois, toutes les parties prenantes doivent travailler dans l'optique de respecter les délais de soumission des demandes de financement de qualité.

En ce qui concerne le manque de financement pour accompagner le processus de rédaction, le bureau exécutif propose que les besoins soient bien identifiés pour certains ateliers tels que les ateliers de finalisation, de consolidation et les soumettre auprès des partenaires techniques et financiers pour analyse.

✓ **Etat d'avancement écriture de la demande de financement Tuberculose**

La demande de financement qui sera soumise au Fonds mondial le 23 mars 2020 est en cours de rédaction conformément à un chronogramme préétabli et diffusé aux différents acteurs. Ainsi, depuis le 6 janvier, les différents acteurs ont commencé le processus par l'appropriation des documents transmis par le Fonds mondial et conformément au chronogramme, ont déroulés les activités (consolidation des groupes thématiques en février, atelier de revue par les pairs au Kenya). Le mois de mars est consacré à la poursuite du remplissage des formulaires des demandes de financement, l'ajustement des annexes, la phase de relecture des documents etc…

Le Secrétaire Permanent a profité pour rappeler le groupe de travail pour la rédaction de la demande de financement NFM3. Ce groupe de travail a été scindé en cinq pour se répartir le travail par section, ainsi :

- **La section « contexte lié à la demande de financement »** est pilotée par Pr. N'GUESSAN Raymond de l'Institut Pasteur et Dr. YAPO Adja Beaudréa. Ce sous-groupe est composé de la DGS, de l'OMS, de Dr. DAGNOGO, Dr. AMESSAN et Dr. ADAGRA ;
-
- **La section « Demande de financement et hiérarchisation »** est conduite par Dr. SIDIBE Souleymane (DCA) du PNLT. Ce sous-groupe est composé de la DIIS, du PNLS, d'EGPAF, d'Alliance Côte d'Ivoire, du PNLT (Dr. Mireille, Dr. TIEPE, Dr. GOORE Bi, Dr. CISSE, Dr. MORO), de Médecins du Monde, de l'Association des Clinique Privé de Côte d'Ivoire, de l'ARSIP et des Acteurs des populations clés.

- **La section « modalité d'application et mise en œuvre »** est conduite par Dr. KOUAKOU Adade (Service TBMR) et ce sous-groupe est composé du CCM-CI, de l'UCP-FM, de Alliance CI, de l'ANADER, de la Direction de la Santé Communautaire, du COLTMR, du PNLT (Dr. YAA, Dr. LOBOGNON, Dr. DIABY) ;

- **La section « cofinancement, pérennité et transition »** est conduite par M. GOUANDA Patrice du service financier du PNLT et composé de la DAF du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, du Ministère de l'Economie et des Finances, de l'UCP-FM, du CCM-CI, du CDC/PEPFAR, du PNLT (Aboubacar, OULA, Mme KONAN, Dr. KOUAME et M. KIPRE) ;

- **La section « Liste de vérification des documents »** avec comme responsable M. IBODE Valery et composé de Mme ABOUA et de M. ATTEKE.

Après cette présentation, il a été demandé au Secrétariat permanent de s'assurer que le plan quinquennal des droits humains TB/VIH soit pris en compte dans la rédaction de la demande de financement Tuberculose et également dans les autres demandes de financements.

✓ **Etat d'avancement écriture de la demande de financement Paludisme**

En ce qui concerne la demande de financement Paludisme, les parties prenantes sont dans la phase de finalisation de la revue et de finalisation du Plan Stratégique National 2021-2025. Conformément au chronogramme disponible l'écriture s'étendra donc de ???? mars au 25 mai 2020, date de soumission de la demande au Fonds mondial.

✓ **Etat d'avancement écriture de la demande de financement VIH**

Sur impulsion du CCM-CI et en collaboration avec le PNLS et l'appui des consultants mobilisés, un chronogramme consensuel a été élaboré. Sur cette base, les acteurs intervenant dans la lutte contre le VIH ont commencé le processus qui part de la revue du PSN 2016-2020 à la finalisation du PSN 2021-2025 jusqu'à la soumission de la demande Financement au FM Ce processus s'étendra du 27 janvier au 25 mai 2020, date de début de la soumission de la demande au Fonds mondial.

✓ **Etat d'avancement écriture de la demande de financement Renforcement du Système de Santé (RSS)**

En ce qui concerne cette demande de financement RSS, un chronogramme a été présenté aux membres du BE. Ce chronogramme part du 14 février au 25 mai, date de la soumission de la demande de financement. Les activités de ce chronogramme se résument en la mise en place d'une équipe de rédaction, la sélection d'un bénéficiaire principal, la révision des documents stratégiques nationaux, l'élaboration de la demande proprement dite.

- Sélection PR RSS

Le secrétaire permanent a rappelé que conformément aux directives du Fonds mondial, la sélection d'un bénéficiaire principal doit se faire. Le nom de la structure retenue au terme du processus doit être transmis au Fonds mondial au moment de la soumission de la demande de financement. Ainsi, du mois de mars à la deuxième semaine du mois de mai, un processus transparent, juste et équitable sera mené afin de recruter une institution à même de mettre en œuvre le RSS. Pour ce faire des TDR seront proposés par le Secrétaire Permanent et validé par le Bureau Exécutif ; sur la base de ce TDR validé, un communiqué sera publié dans des organes de presse de grande audience dans la mesure du financement disponible. Un comité de sélection sera mis en place afin de procéder au dépouillement et suivre tout le processus. Un rapport de sélection sera transmis au Fonds mondial au terme du processus, après les visites de sites et l'avis de l'Assemblée Générale.

RECOMMANDATIONS

- Proposer des TDRs de la sélection d'un PR RSS
- Suivre avec les PRs le respect des différents chronogrammes

4- Répartition de l'allocation volet public et volet communautaire

Le secrétaire Permanent a rappelé aux membres du Bureau Exécutif qu'il revient au CCM-CI d'arbitrer la répartition des montants des subventions par pathologies entre le PR public et le PR communautaire.
Il souligne que ce sont des discussions que les deux PRs mènent et lorsqu'un consensus ne peut être trouvé le CCM-CI se doit de trancher sur la base de critères pertinents.
Après cette intervention, les membres du Bureau ont demandé au Secrétaire Permanent d'aider à une meilleure compréhension de ce rôle. Ils souhaiteraient donc que sur la base des ~~l~~expériences passées, que soient produits quelques critères qui aideraient à la répartition.

RECOMMANDATION

- Transmettre des critères objectifs qui peuvent aider à la répartition des montants entre les deux PRs.

5- Vote de la Côte d'Ivoire pour la circonscription Afrique de l'Ouest

Le secrétaire permanent a rappelé un mail reçu qui appelle les pays membres de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (AOC) à procéder aux votes des candidats pour les postes de membre titulaire et suppléant au Conseil d'administration. A toutes fins utiles, il a rappelé que le mandat actuel prend fin en avril 2020.
Par la suite les Curriculum Vitae des différents candidats ont été présentés pour analyse.
Pour le poste de titulaire quatre (4) candidatures ont été reçus à savoir :

1- Pr. Pascal Antoine NIAMBA du Burkina Faso
2- Dr. Sani Hussaini ALIYU de la République Fédérale du Nigéria
3- Dr. RobaloCorrela E. Silva MAGDA de la Guinée Bissau
4- Dr. Abdoulie D. JACK de la GAMBIE

Au poste de Suppléant, deux candidatures ont été enregistrées à savoir :

1- Dr. Benjamin ATIPO du Congo
2- Mr. Gabriel ATANGANA BINEGUE du Cameroun

Après la lecture des documents et les présentations des différentes candidatures, le BE a décidé par consensus de voter :
Au poste de Titulaire : Pr. NIAMBA Pascal Antoine du Burkina Faso,
Au poste de Suppléant : Dr. Benjamin ATIPO du Congo

RECOMMANDATION

- Remplir le formulaire de vote et le transmettre dans les délais impartis

6- Traitement du dossier des véhicules amortis par le PRs (PNLP – Save the Children – ITPC)

Mme la Coordinatrice du Bureau a soumis aux membres du bureau trois courriers de rétrocession de matériel acheté sur des subventions. Il s'agit :

- Du PNLP qui a remis au CCM sept (7) véhicules ;
- De SAVE the Children qui remet huit (8) véhicules et
- De ITPC qui propose une réutilisation du matériel de bureau et d'un véhicule aux structures qui les utilisent déjà.

Il s'agira donc pour le CCM-CI de définir l'utilisation qui pourra êtes faite de tous ces matériels dans le cadre de la lutte contre les trois pathologies.

Elle a rajouté que la majorité des véhicules (9) provenant des PR PNLP et Save The Children sont ~~en~~ hors d'usage, nécessitant de grosses dépenses pour leurs réhabilitations. A cela il faut

ajouter le problème de parking vu que ces bénéficiaires devront acquérir de nouveaux véhicules.

Au terme de son exposé, les membres du Bureau Exécutif ont demandé qu'un rapport leur soit transmis afin de débuter le processus de documentation qui sera ultérieurement transmis au Fonds mondial.

En ce qui concerne le matériel de ITPCI, le Bureau Exécutif a entériné la proposition faite par le PR, cela devrait permettre d'avancer dans le processus de clôture de la subvention déjà entamé.

RECOMMANDATION

Proposer au Bureau exécutif un rapport de la gestion des différents dossiers de rétrocession des véhicules par les PR Save The Children et le PNLP.

7- Divers

Mme la Coordinatrice du Bureau a soumis à l'avis du Bureau, qu'une note de service soit prise pour permettre aux agents de confession catholique de travailler en journée continue de 8 heures à 15 heures pendant la période du jeun chrétien.

Suite à cette doléance, les membres du Bureau exécutif ont demandé la flexibilité des agents pour les activités qui nécessiteraient leur présence à leur poste.

M. Le 1er Vice-Président a remercié les participants pour leur disponibilité, il a ensuite mis un terme à la réunion mensuelle du mois de février 2020.

Rédigé le : 04 mars 2020 Nom : Mme N'GUESSAN Pulchérie

Validé le : 17 mars 2020

Dr. AMETHIER Solange **Signature :**

